

Deux lieux canadiens inscrits au patrimoine mondial

L'Anse-aux-Meadows, le seul emplacement viking authentique découvert en Amérique du Nord, et le parc national de la Nahanni, dans les Territoires du Nord-Ouest, ont été parmi les 12 premiers lieux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

M. Hugh Faulkner, ministre responsable de Parcs Canada, a déclaré, le 11 septembre, que les deux lieux proposés par le Canada avaient été choisis par les membres du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO lors d'une réunion qui s'est tenue à Washington.

Dix autres lieux, situés dans six pays, ont été inscrits à la Liste du patrimoine mondial: le parc national Yellowstone et Mesa Verde, aux États-Unis; les îles Galapagos et la vieille ville de Quito en Équateur; le parc national de Simien et les églises taillées dans le roc de Lalibela en Éthiopie; l'île de Gorée au Sénégal; les mines de sel de Wieliczka et le centre historique de Cracovie en Pologne; et la cathédrale d'Aachen en République fédérale d'Allemagne.

Trente-huit pays ont ratifié la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO qui vise à désigner et à protéger les biens culturels et naturels du monde dont la valeur universelle exceptionnelle est reconnue.

Seuls les États membres qui ont ratifié la Convention peuvent proposer des lieux à fin d'inscription sur la Liste du patri-



moine mondial. Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO doit se réunir une fois par année pour considérer les propositions d'inscription à la Liste.

Grâce à la collaboration de Parcs Canada, principal organisme fédéral responsable, le Canada a joué un rôle important dans l'élaboration et dans la mise en application de la Convention. "Nous continuerons à apporter un appui vigoureux à ses objectifs, a affirmé M. Faulkner. Il ne

saurait y avoir de cause plus stimulante que la protection, pour les générations futures, des biens qui, partout dans le monde, ont une valeur culturelle ou naturelle exceptionnelle...



Vue partielle des fouilles à l'Anse-aux-Meadows (ci-dessus). Dans le parc de la Nahanni, les chutes Virginia (à gauche) ont deux fois la hauteur de celles de Niagara; le Rocher Pulpit (en haut à droite) se dresse solitaire à l'entrée des gorges de la Nahanni-Sud.

Photos Parcs Canada